

FORMATION 2

Relations élus-fonctionnaires

Comment travailler efficacement avec les services de votre collectivité ?

OBJECTIF

L'objectif de cette formation est de travailler sur la relation entre les élus locaux et les fonctionnaires territoriaux afin que chacun puisse se positionner dans le rôle qui lui est dévolu.

Elle permet aux participants de mieux appréhender la répartition des rôles pour œuvrer ensemble au dynamisme de l'organisation interne et améliorer ainsi le service rendu aux usagers.

INTERVENANTE



Virginie PAQUIEN,
Directrice Générale des Services, SYDER

Avant de diriger les services du Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône, Virginie Paquien a été directrice des services des départements du Gard et du Rhône, de la ville de Caluire-et-Cuire, commune de 42 000 habitants de la Métropole de Lyon. Elle a également travaillé à Mâcon, Montréal-la-Cluse et Coulanges-lès-Nevers.

Administrateur territorial, spécialiste des questions juridiques, financières, économiques et culturelles des collectivités locales, Virginie Paquien intervient régulièrement auprès des élus et des cadres territoriaux.

PROGRAMME

▮▮ L'organisation de la collectivité

Les élus et le cabinet, l'administration
Le rôle d'employeur de l'élu
Les relations élus-fonctionnaires
L'organisation des services et les circuits décisionnels

▮▮ L'organigramme de la collectivité

Les élus, les délégations
L'organisation des services

▮▮ La place de l'élu dans le pilotage et le management de la collectivité

▮▮ La gestion du personnel

Le rôle d'employeur de l'élu :
l'autorité territoriale
Le rôle des élus délégués

▮▮ Le rôle des instances du personnel et comment bien travailler avec elles

▮▮ Les nouveautés concernant la fonction publique territoriale

EXERCICES PRATIQUES

Décryptage de cas concrets

Votre Contact

Bulletin d'inscription

RELATIONS ELUS-FONCTIONNAIRES

MERCREDI 5 AVRIL 2023

17H-20H

Nom
Prénom
Fonction
Email
Ligne directe.....
Mobile
Organisme
Adresse
Code postal Ville

Le montant de cette formation est de 240 euros TTC par participant.

Formation financée par :

- la collectivité
- le DIF Elus (Attention : le dossier doit être validé 11 jours avant le début de la formation).
- Organisme

Vous souhaitez porter à notre connaissance une situation de handicap qui nécessite une adaptation de la formation.

INSCRIPTION A RETOURNER A :

Eléonore Carpentier

Mercure local - Groupe Mercure
18, avenue de l'Opéra - 75001 Paris
eleonore.carpentier@mercurelocal.fr
01.42.60.69.48 - 06.82.91.37.24

Dès réception de ce bulletin d'inscription, une confirmation et une convention de stage vous seront envoyées.

Ces formations font l'objet d'une évaluation par le formateur.